bonnet, cabaratier, lorsqu'en touruant le coin de la ruelle, il se trouva en présence d'une quinzaine d'individus parma lesquels un tisserand nummé Dubrulle qui s'equi : a Tiens voici le monteur de chez Dumortier, c'est lui qui m'a mis à la portal : Et aussitoti d'incompétence soulevée par les portal : Et aussitoti des coups à la tête et lui fit une asset grave blesqure. Ceux qui l'accompagnaient se ruèrent également sur lui et lui portèrent des coups de pied et de poing. Ils sedispersòreut ensuite. Plaim rea été portée, et M. Cotard a commencé à interroger les anteurs de cette inqualifiable et lâche agression. Jusqu'ici aucune arrestation n'a été faite.

Les petits carillouneurs.— Ernest Heimpens et Auguste Bezault, àgés de 11 et 10 ans, demenrant rue Fin de la guerre, sont poursquivis, les parque vivilement responsables pour conner aux portes saus nécessità.

Les petits carillouneurs aux portes saus nécessità.

Les pour de la courant de sous les contends de la cura de la courant rue production de la courant rue responsables pour conner aux portes saus nécessità.

Les pour de la courant de la cura de la

Les petits carillonneurs — Ernest Heimpens et Auguste Bezault, agés de 11 et 10 ans, demenrant rue Fin de la guerre, sont poursuivis, les parents civilement responsables, pour sonner aux postes sans nécessité.

La police ferait bieu d'augmenter la surveillancé de ce côte.

A 82 ans. — Une bonne vieille agée de 83 ans. Au-restine Derris, demenirant impasse du fac, a été mondue nimanche, rue Notre-Dame, par un gros chien roux dont un vocha che le propriétaire.

Linselles. — Lundi, vers 10 heures du matin quel ques individue s'apprêtaient à renouveler chez M. Stasens, cabaretier à la Vignette, les scènes de pillage qui ont eu lieu il y a quelque temps dans un autre haneau de la commune, mais fort heureusement le garde champêtre Gheatem est arrivé à point et à sa vue les manifestants se sont enfuis.

il propose le vote d'un emprunt de 60.000 fraucs qui est adopté.

Il est ensuite proposé au conseil de prélever sur les fonds placés au Trésor une somme de 3,000 francs pour le palement des débours et honoraires des avocats et des avoués qui se sont occupés de l'affaire des écoles, à la condition que le montant de ces frais, qui sont compris dans l'emprunt des écoles, sera réintégre an Trèsor, des que l'emprunt sera versé à la caisse municipale. Cette proposition est adoptée sans observation.

La fourniture de gré à gré de uouvelles bouches d'eau est ensuite votée et le devis renvoyé à la préfecture.

Le Conseil examine ensuite l'indemnité à accorder aux instituterns et iustitutrices laïques, indemuités, qui, d'aprés la loi actnelle, décret ministériel, se trouve réduite à 150 et 200 dans les communes de 9000 habitant aggloméré.

méré.
Cette indemnité est augmentée d'un cinquième pour les instituteurs dirigéant deux classes et d'nn second cinquième pour les péres de famille.
Tel est le cas de M. Legrand; M. Pratte, au Mont, ne tonchera que l'indemuité décrétée jnsqu'au moment de l'installation de l'école nouvelle, MM. Daviais, Lamour, adjoints, Miles Walbert, et Chartiez, n'ont droit qu'à l'indemnité ordinaire.

l'indemnité ordinaire. Le Couseil approuve ensuite le budget primitif de 1892: Recettes 172,815 fr. 12; Dépenses 171.427 fr. 87; La séance est levée à 7 heures et demie.

Tribunal correctionnel de Lille Audience du lundi 22 juin

La fraude. -- Louis Desrousseaux, agé de 16 ans, de Wattrelos, six jours et cinq cents francs d'amende Une agression près du canal. — Un trienr du nom Une agression près du canal. — Un trienr du nom de Destombes se rendait à son travail, à l'établissement Motte, vers une heure de l'après-midi, quand, arrivé près de la passerelle Nadaud, il fut attaque par quatre individus, parmi lesquels il reconnnt un jenne homme trieur comme lui, d'une vingtaiue d'années qui lui douua des coups de poing assez vlolents. C'est un nommé Anguste Delahousser les trois autree, qui avalent pris la fuite, ue furent pas retrouvés.

Le plaiguant croit devoir attribuer ces brutalités à ce qu'il n'a pas euivi ses cambrades dans le mouvement de la grève des trieurs.

la grève des trieurs.

Delahousse est condamné à un mois d'émprisonnemen et seize francs d'amende.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Double épilogue d'un vol de tissus. — I. Nous avons rendu compte du procès en revendication de pièces de tissu inteuté par M. Fonrneau, de Lille, à MM. Mathou et Dabralle, de Roubaix, qui étaient restés détenteurs des marchandises après le jugement correctiounel ayant abouti, on le sait, en appel, à l'acquittement de l'iuculpé, M. D.

Le Tributal, par son jugement de ce jour, accaeille la demande de M. Fourneau et condamue MM. Mathon la designade de M. Fourneau et condamue MM. Mathon et Dubrulle à remettre les plèces ou leur valeur.

H. Dès la déconverte du vol des vingt deux pièces, un employé de la maisou Mathon et Dubrulle, M. C..., avait été arrêté et détenu peudant trois jours sur l'indication de l'un ou l'autre des patrons faite à M. le juge d'instruction que C... était préposé à la sortie des pièces du tissage. Le magistrat avait cousidéré qu'il y avait lien de faire procéder à l'arrestation de l'employé qui à raison de ces fonctions spécisles, avait à rendre compte de la direction qu'avaient prises les pièces dérobées.

Une ordonnance de uon lieu fut bientôt rendne en faveur de M. C...

veur de M. C..., à raisou de cette circonstance, Aujourd'hui M. C..., à raisou de cette circonstance, demande dix mille francs de dommages-intérêts à MM. Mathon et Dubrulle au service desquels d'aillenrs il ne se trouve plus. Il signale comme canse de son arresta-tion et comme dounant lieu à la responsabilité des chefs de la maisou, l'erreur commise par eux à le désigner lni, comme chargé de la sortie des marchandises, aiors que telles n'étaieut pas ses attributions.

Les défendeurs invoquent, eux, leur bonne foi. La canse est en délibéré.

M. Concorne.

Tribual de Commerce de Roubaix

Audience du lundi 22 juin Présidence de M. Leon Motte, président. Le Tribnual a rendu aujourd'hui sou jugement dans le differend qui lui avait été soumis entre la Brasserie Roubaisienne et l'un de ses actionnaires, M. Vanhontte.

Roubaisienne et l'un de ses actionnaires, M. Vanhontte. On se rappelle que ce dernier se plaignait d'avoir été l'objet d'une exclusion temporaire.

Le tribunal estime que la Brasserie Roubaisienne ne prouve pas l'exactitude des allégations qui ont été invoquées pour prononcer l'exclusion que les divers articles des statuts sur lesquels on s'était appnyé ue pouvaient pas recevoir d'application dans l'espèce; qu'en ce qui coucerne l'article 24 de ces mêmes statuts, il fallait, pour prononcer l'exclusion suns denner de motifs, réunir les nenf dirièmes des actions, ce qui n'a pas été fait; que d'ailleuts, aux terimes des articles 31 et 52 de la loi du 24 juillet 1367, une assemblée ue délibère valablement pour prononcer une exclusion, que si elle réunit au moins la moitié des actions, et la lei ne fait pas de distinction entre l'exclusion temporaire et l'exclusion définitive.

En se basant sur ces différents motifs le tribunal déclare unille la décision prise contre M. Vanhoutte et condsmae la Brasserie Roubaisienne à 50 fr. de dommages intérêts et aux dépens.

Nons donnerues deres in l'exposé d'une efficie de con-

intérêts et aux dépens.

Nons donnerous demaiu l'exposé d'une affaire de com-

pètence assez intéressante.

A l'audience du 9 juillet doit veuir toute une série d'affaires en appel de jugements du Couseil des prud'-

A la suite de difficultés survenues avec le Recours du Commerce, de Paris, qu'il représentait à Roubaix, M. Henri Deschamps avait assigné cette Compagnie en paiement d'appointements échus. Jugemeut a été pris par défant, mais la société à fait oppositiou à ce jugement et aujonrd'hui elle arcipe de l'incompétence du Tribunal de commerce de Roubaix.

Elle préseud que ce tribunal ne peut être compétent à aucun point de vue : qu'en effet, d'après le code de procédure, ude société doit être assignée devaut le tribunal du lieu où elle et établie, dans l'espèce. à Paris, qu'en matière paraonnelle et c'est le cas, le directeur doit être assignée devaut le tribunal du lieu de son domicile.

La société défandareuse dit encore que les exceptione de l'article 420 du oude de procédure ue trouvent pas leur application en matière de mandat et elle invoque une décision de la Cour de cassation aux termes de la quelle pour reclaire de mandat doit actionner la compagnie devant le juriditain de l'endroit on este compagnie à son aits social.

dat régulièrement signé oar les trois personnes visées en l'article 146 de la loi du 30 mars 1836, l'ile de la politique l'article 146 de la loi du 30 mars 1836, l'ile de la caisse l'article 146 de la loi du 30 mars 1836, l'ile de l'article 146 d

connet, cabaretier, lorsqu'en touruant le coin de la tion verbale d'après laquelle il représentait à Roubaix ruelle, il se trouve en présence d'une quinzaine d'in-

in litige. L'anime a éprinse en délibéré. Bien que les questions de compétence soient l'objet de fréquents de bats, nous avons tenu à exposer celle-ci, parce qu'il s'agit de relation d'agent à Compagnie et qu'à ce titre elle présentait nn intérêt tout particulier.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE Concours de Chartres (Eure-et-Loire). — 1,000 fr. de prix d'honneur. — Dimanche a eu lieu le grand cou-

Concours de Chiarges (Eurest-Loire). — 1,000 fr. as sens, cabaretier à la Vigneste, les scènes de pillage qui ont eu lieu il y a qualque temps dans un autre harceau de la companie, mais fort heureusement le garde champètre (Basten et arrivé à point ét à sa vue les manifestants es sont enfais.

Halluis. — Canseil, Municipal, D'Halluin, — Session de mai, Second et le la companie, mais fort heureusement le garde champètre (Basten et arrivé à point ét à sa vue les manifestants es sont enfais.

Halluis. — Canseil, Municipal, D'Halluin, — Session de mai, Second et l'account de l'account de maistre, al coint, Dhalluin, Mignon, Rouseal, Catteau, Odon, fomaitre, Tiberghien, Demarchelier, Cau, Billet, Defretin, Delporte, Ledne, Henniou.

Absents: MM Bouche, Delobel, Niffe, Wattel, Desrumanuf Alebre, Desmettere Devvaur.

Lecture du procès verbal da la dernière séauce est donnée. M Roused rèclame l'insertion de son observe donnée de manifer di denendie sans effectif eu cas d'incendie. Le procès verbal est ensuite adopté.

La commission, ucommée à la précédente sédace, donne enfaité lecture de son rapport au sajet de la vérificatif des comptes administratifs soutine par le la vérificatif de lecture de son rapport au sajet de la vérificatif de lecture de son rapport au sajet de la vérificatif des comptes administratifs soutine par le la la précédente de la la compte de de la la des deponde et dépense et 175,338.73, soit une différence de lb. 276.46; excédant de 1889, fr. 18,192.94; total account des écoles la li dit que lois d'atteindre le chifféres officials, les écoles congréganistes on teprot pur que le les recettes es nont élevées en 1890.

M Phalempiu donne ensaite lecture de son rapport sur la lacème des écoles la li dire de lois d'atteindre le chifféres officials, les écoles congréganistes on terme le le la condition de l'école la la conse de la revendication de l'école la faire certaine; et la propose le vote d'un emprunt de 60,000 france qui et vien de la les manures les fonds placés au Trésor une somme de 3,000 fra

DEMANDEZ PARTOUT LE

Un habitant du Quesnoy tué au Maroc. - On télégraphie de Tanger qu'un citoyen français nommé Ju-les Goffart, de passage à Marakech, a été frappé d'nn conp de poignard par nn indigène. Le médecin qui soigne le blessé ne croît pas la blessure dangereuse. M. Jules Goffart est originaire du Quesnoy (Nord). Il habite

C'est M. Louis Peeters, secrétaire communal à Meuiu, qui a été chargé de cette vérification. Après s'être donné bieu du mal pour chercher à voir clair dans lee comptes de l'administration précédente, il est eufin parveuu à mener sou travail à boune fin jet le rapport qu'il vient d'adresser à la nouvelle administration précèdente. tration u'est pas fait pont réjouir les Mouscrounois ccablés déja de centimes additionuels. Voici ce rapport édifiant :

A Messieurs les Président et membres du Conseil commnnal de Monscron.

» Messieurs,

» La situation financière de la Commune de Mouscror à la date du 31 décembre 1890, se résume dans les chif fres ci après : Recettes ordinaires, fr. 180,429,87. Recettes extra r-dinaires, fr. 65,248,14. Total des recettes, fr. 195,778,01.
Dépenses ordinaires, fr. 111,256,57. Dépenses extraordinaires, fr. 15,748,17. Dépenses diverses, fr. 113,142,65

Total des dépenses, fr. 240.147.39. Soit na excedeut en faveur des dépenses, fr. 44.369.38. * Je dis : Quarante quatre millo, trois cent soixante-neuf fraucs, trente-huit centimés s Ce déficit, dont la provenance est établie d'une ma-nière détaillée dans le compte annexé au présent rapport, doit nécessairement encore s'accrottre avant la clotnre

doit necessairement encore s'actroitre avant la cloure définitive de l'exercice auquel il se rapporte. Pour le prouver, il suffit de cette simple constatatiou que les dépenses qui, au 31 décembre susdit, restaient à effectuer sur le budget de 1890, dépassaient de 29,812,42 le

total des recettes encore à réaliser.

» Il importe de dire ici, par parenthèse, que la comptabilité des administrations charitables accuse une situation identique : au Bureau de bienfaisance comme aux Hospices civils les dépenses excédaient sensiblement les recettes au ler janvier de l'année courante.

» On'on eu juge : » Bureau de bienfaisance : Recettes, fr. 36,536.23. Déenses fr. 62,120.46. » Hospices civils : Recettes fr. 31,079.05. Dépeuses r. 37,086.95.

fr. 37.086.36.

> Et là aussi les ressources font absolument défant pour combler ces déficits importants qui, légalement, tombent à charge des finances communales.

* Il serait oiseux d'insister sur les chiffres significatifs qui précèdent : ils démontreut péremptoirement que l'équilibre budgétaire est rompu et qu'il faudra aviser sans retard à le rétablir, sous peine d'y être contraint par l'autorité supérienre, »

avant tout des iutéreis des contribuables, va s'empresser de faire, à la très grande satisfaction des Mouscrounois qui trouvent, avec rairon, ma foi, que jeu vaut bieu la chandelle et jurent, mais un peu ard, qu'on ne les y preudra plus.

Hersiaux.— Volci les sociétés qui prendrout part au festival de dimanche.

1. Herseaux (harmonie); 2. Pecq (fanfare communale);
3. Mont-à-Leux (fanfare franco-belge); 4. Dottigniès (fanfare); 5. Pecq (fanfare); 6. Wattrelos (choraie); 7. St Genois (fanfare); 8. Mouscron (harmonie) Ste-Cécile); 9. Warteing (harmonie); 10. Celles (harmonie); 11 Leers-France (harmonie); 12. Estaimpuis (harmonie); 13. Luingne (fanfare); 14. Wattrelos (Enfants de la Lyre, harmonie) ELes sociétés se réuniront à la gare à 3 h. 1₁2, ponr se former en cortège dont le point de départ [sera le « Châ-

tean d'Or. » Courtrai. — Dans la nuit du dimanche à lundi est mort subitément à Courtrai, M. Ad. Verriest, échevin de la ville. M. Verriest était un des membres les plus distingués

du barreau de Courtral et un orateur fort populaire. C'est une grande perte pour le parti catholique. Les grèves au pays de Charleroi. — Trois cents ouvriers à peine sont venus grossir lundi le nombre de ceux qui avaient déjà repris le travail précedemment. Ceux qui avaient déjà repris le travail précedemment.

Un crime à Beaumont, — Un carréssier de Beaumont, Krensberger, a été assassiné, hier, pendant la nnit; sa femme et sa petite fille out été trouvées évanouies. On a arrêté un vagabond, nommé Causgy, dont les vêtements portent des taches de sang. nouies. On a arrêté un vagabond, nommé Causgy, dont les vêtements portent des taches de sang.

L'Encyclique et les Belges. - Le Nonce de Bruxelles, dans une longne depêche au Pape résume l'impression favorable produite en Relgique par l'Ency-Le grand duc Adolphe de Luxembourg e tarrivé nier à Eruxelles. Le Roi a été le recevoir à la gare.

is brunt 75e, Salembian, 15; 76e, Hoornaart; 77e, Dupout 178e, C. Charles 78e, C. Charles 78e, Dupartista, D. Bayart; 81e, Colsis 189e, Lossielt; 80e, Wille; 84e, Ducaticau. Burnes 82467 are une vitesse de 1800 métres da la minute; le derroir ad se recurs vitesse de 800 métres da la minute; le derroir ad se recurs de 1800 are une vitesse de 1800 métres da la minute; le derroir ad se prin aura liu dimanche 28 juin, à 6 heurs el 1830 are une vitesse de 1800 métres da la minute; le derroir ad se prin aura liu dimanche 28 juin, à 6 heurs el 1830 are une vitesse de 1800 métres da la minute; le derroir ad se prin aura liu dimanche 28 juin, à 6 heurs el 1830 are une vitesse de 1800 métres da la minute; le derroir ad se prin aura liu dimanche 28 juin, à 6 heurs el 1800 men, rue de la Chansese.— Martin Paris de 1800 men es de de 1800 men el 18 et Gústave Verhulst, jnmeanx, Sjours, Rouge-Porte, — Célina Debels, 2 joure, rue Mageuta. — Jean-Baptiste Spette, 10 mois, Place-Saint-Martin

DEMANDEZ PARTOUT LE

AUTORITATION DE LA PRINCIPA DE L'ARTOUT LE

AUTORITATION DE LA PRINCIPA DE L'ARTOUT LE

AUTORITATION DE LA PRINCIPA DE L'ARTOUT L'A

les Goffart, de passage à Marakech, a été frappé d'nn conp de poignard par nn indigène. Le médecin qui soigne le blessé ne éroit pas la blessure dangereuse. M. Jules Goffart est originaire du Quesnoy (Nord). Il habite Tanger depuis six mois.

Lievin.— En approfondissant le puits d'extraction de la fosse n' 5 des mines de Builly-Greuay (territoire de Loos), les mineurs out reconpé, à la profondeur de 280 mètres, nne venue d'eau considérable. Les travaux sont àbandonnés momentanément.

Les amis et connaissances de la famille LEFEBYRE qui, par cubli, n'anraient pas reçu de lettre de faire-part du dédès de Mousienr Pierre-Joseph LEFEBYRE, margailller de la paroisse Saint-Eloi, membre de la Conférence de Saint-Piole de la paroisse Saint-Eloi, membre de la Conférence de Saint-Piole de la paroisse Saint-Eloi, membre de la Conférence de Saint-Piole, antien et de blen vonloir assister à la Messe de Convol qui sera célébrée le merce i l'equire à 9 heures, aux vigules, qui serout chantées le même jour, à 6 heures, et anx convoi et Service solenne's, qui auront lien le jeudi 25 dudit mois, à 11 heures, eu l'église Saint-Eloi, au Blauc-Benard, à 10 h. Si4.

Les amis et connaissances de la famille DEWISMES-MOUL-

Les amis et convaissances de la famille DEWISMES-MOU-LARD qui, par onbli, n'auraient pas reen de lettre de faireart du déces de Dame Clara-Louise MOULARD, décèdée à
Ronbaix, le 23 juin 1891, dans as 38° année, administrée
des Sacrements de notre mère la Ste-Egliee, cont priés de
considérer le présent avis comme en teunît lieu et de vien
vouloir agaister aux Convoi et Salut coleunels qui auront lieu
ville et établir la situation des finances locales à la
date du 31 décembre 1890.

C'est M Louis Portent aux de la famille DEWISMES-MOULARD qui, par onbli, n'auraient pas reen de lettre de faireneart du déces de Dame Clara-Louise MOULARD, décèdée à
Ronbaix, le 23 juin 1891, dans as 38° année, administrée
des Sacrements de notre mère la Ste-Egliee, cont priés de
considérer le présent avis comme en teunît lieu et de vien
vouloir agaister aux Convoi et Salut coleunels qui auront lieu
le mercredi 24 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à
Roubaix. — L'assemblée à la maison mortnaire, place de la
Gare, 140.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR 23 JUIN 1795 COMBAT DE L'ILE DE CROIX

C'est une petite île située à moins de deux lieues de la C'est une petite ile située à moins de deux lieues de la côte du Morbihan, en face et au S. de la rade de Lorient, à 3 lienes et au N. de Belle-Isle; ueuf vaisseaux, sous le commandement de Villaret, étaient sortis de Brest pour veuir en débloquer trois autres qu'on croyait bloqués sous Belle-Isle, et, les avant rencoutres en route, retournaient avec eux à Brest, lorsqu'ils aperçurent une division anglaise de cinq vaisseaux et deux frégates qu'ils anraient infailliblement prise sans quelques mauvaises manœuvres qui lui ouyrirent un passage et lui permirent de s'échapper. de s'échapper. Ce fut un double malheur, car elle courut aussitét

prévenir le reste de la flotte de lord Bridhort, et quand Villaret, empêche par la tempête de rentrer à Brest et ramené an S. dans les eaux de Belle-Isle, eut repris sa route le 23 juin, il apercut bientôt sa route le 23 juin, il apercut bientôt devant in 14 vuisseanx anglais à 3 lleues au vent. Il prit chasse, mais le vent était faible, les Anglais le recevaient les premiers, et le soir ils n'étaieut

Anglais le recevaient les premiers, et le soir its n'étaient plus qu'à une liene des Frauçais.

Le leudemain 23, à cinq heures du matin, l'escadre française courait à pleines voiles vers la terre aur une seule ligne de front lorsque les Anglais, se formant en denx colonnes, vinreut l'attaquer par les denx ailes et la prendre des deux côtés en flanc. Au jngement des matins, du momeut où Villaret ne songeait qu'à abriter ses vaisseaux sous les butteries de la côte, la seule mauœuvre à ordonner était, le sanve-qui-peut, car toute aûtre ne pouvait que ralentir sa marche et comprometire sou salut; il ue fit point ainst, ét quand ul vit près d'être attaqué l'Alexandre, celni de tous qui marchait le plus mat, c'est sur înt qu'il ordonna de former la ligne de bataille.

Nous avons blen des fois fait remarquer que les épu-

de bataille.

de bataille avier sans reterd à le rétablir, sous peine d'y être contraint par l'autorité supérienre, s

M. Pecteur recherche ensuite les causes de ce joil géchis et il l'attribue avant tout à la méthode défectueuse et effet, usitée jusqu'ici à l'administration commusale, en matière de comptabilité. Cest ainsi, dit il, que :

« A). Un grand nombre de mandats de paiement ne portent aucun numéro d'ordre ni l'indication des articles budgétaires anr lesquels les dépenses sont imputées.

» B). Beaucoup de paiements — même de sommes notables,— opt. été effectués contre remise de simples requiréement signé oar les trois personnes visées en l'autorité par dur pris ; pandant ce lemps, l'autre partie ses vais-dat régulièrement signé oar les trois personnes visées en l'ille de Croix, dont les batteries et les rocht et l'autre partie des vises en l'ille de Croix, dont les batteries et les rocht et l'obligatent l'autre festions de la caisse out et le plusieurs milllars de francs,— das dépenses — parties de plusieurs milllars de francs,— das dépenses out été ordonnancées et effectuées en l'absence de tont out été ordonnancées et effectuées en l'absence de tont out été ordonnancées et effectuées en l'absence de tont victorieusement dans les anglais, promen si victorieusement dans les fois ordens dans les anglais, promen si victorieusement dans les fois ordens dans les des la la desermer.

On voit que nous était l'autre les feur de l'autre l'estat de l

français, et cepeudant donze ans ue s'étaient pas écoulés Les Frauçais n'étaient pas moins braves, les Anglais ne l'étaient pas davantage, mais la Révolutiou avait passé chéz nous et détruit, sous prétexte d'arietocratie, tout ce qui avait jusque-là fait la gloire et la force de la mari-

pareils tr potagée :

« Ces quelques observations continue M. Peeters, suggérées par un examen attentif des documents qui out servi de base à mou travail, pronvent—tel est du moins mon sentiment — la nécessité d'adopter sans retard un système de comptabilité permettant un contrôle à la fois sérieux et facile, et assurant la securité du receveur communal aussi bien que celle du Bonrgmestre et des la faire des annoncés. Tout est légions des Echevins. » bien que les tramways, les ateliers, les fenetres des magazins, les bords d'une rivière ou les précipiees. Il faudrait la fortune de donze Monte-Cristoe pour à

> mmerce Américaine. Peudaut l'expositiou de 1889, les Américains ont dépensé à l'étranger près de 350.000 000 de france, et cette somme n'égale pas ce que les voyageurs de commèrce Américaine seuls dépensent annualisment.

Exposition et attireront certainement heauce monde. Plusienrs orateurs, et des plus eminents, englobant toutes les idées commerciales et politiques ont dejà promis leurs coucours.

Nons pouvons douc ajouter que tout concourt à at-tirer des multitudes d'Européene à visiter la grande Cité de l'Ouest où aura lieu l'Exposition Universelle

(Les souscriptions premières en date jusque 3,000 titres seront irréductibles.

VERSEMENTS. — Un quart en souscrivaut, soit 125 fraucs. (Les coupous à échoir le ler juillet seront acceptés comme espèces.) Et les troie autres quarts successivement, couformement aux décisious qui seront prises par le Conseil ou derrière un meuble. d'administration; toutefoie les appele de fonde S'adresser 16, Boulevard de Paris devront être espacés d'un intervalle de 3 moie au mi-

Après versement du second quart, les actions pourront être remises au porteur à la demande des iuté-La cote à la Bourse de Lille sera demaudée aussitôt

LA SOUSCRIPTION: EST, OUVERTE DÈS A PRÉSENT

Lille, chez MM, H. Devilder et Cie, banquiers, rue repas. dn Priez, 2-4-6; chez tous les ageuts de change, assermentes près la Bourse de L'lle; et chez les principanx changeurs. Valenciennes, chez MM. L. Dupont et Cie. Pierard, Mabille et C1e, bauquiers. Douai, chez MM. L. Dupout et Cie, et Hippolyte

Arras, chez M. Spire-Robert, banquier. Cambrai, chez MM. Sander et Cie, Roth-Legeutil et Cie, banquiers. Roubaix, chez MM. H. Devilder et Cie, bauquiers. et chez les principaux changeurs.

LA PUBLICITÉ EN AMÉRIOUE

peine égaler les immenses fortunes utilisées annuél-lement dans ces entreprises gigantésques. De plus il cet presque douteux que les dépenses de voyages des princes Européens atteignent celle des voyages de

chez eux.

de 1893, qui aura lieu à Chicago, sera un des grandi mediume d'annonces commerciales. Ce sera une gran-de occasion pour le monde entier des exposants de lutter et de montrer à des millions de visiteurs ce que

Le premier but de la vie de l'Americain est la for-Le premier but de la vie de l'Américain est la for- Hazebrouck, chez M. Smagghe, banquier. tune, puis vient la politique. La politique Américaine Bailleul, chez MM. Vernière frères, banquiere. est divisée eu deux camps ; les Républicains et les Dunkerque, chez M. Carpeutier, banquier. Démocrates, les une sont libre-échangistes, les autres Saint-Omer, chez Mme veuve Batteman et Cie protectiounistes. Pour éviter touts collision politique l'écouomie eociale les Comités Américaius de l'Expo- Calais, chez MM. H. Devilder et Cie, banquiers. banquier.
Avesnes, chez M. Deroyer, banquier.
Manbeuge, chez MM. Walrand frères et Cie, ban-Des congrès internationanx auront lieu pendant

Carvin, chez MM. Pillain-Mailly et fils aîné, ban-

froy: Leouce Cochou, banquiers. Lillers, chez M. Lonie Planque, banquier. u les statuts et rapports d'ingénieurs sont déposés et penvent être consultés.

banquiers.

ECTRICITE Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc. SECURITÉ ABSOLUE !!!

> Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc. G. LEMPIRE, électricien-spécialiste entreprend l'installatiou complète des appareils de

Bavai. chez MM. Walrand frères et Cie, ban-

Bethune, chez MM. H. Devilder et Cie, ban-

et Cie, banquiers; et chez les principaux chan-

Rouen, chez MM. P. Boulen, Bidault et Cie, ban-

st-Pol-sur-Ternoise, chez MM. Arsène Gaude

sécurité contre le vol, l'incendie, etc. Avertisseurs d'inceudie à réglage automatique s'adaptant auxinstallations de sonneries électriues existantes. Serrures et Gaches électriques.

coffres-forts, tiroirs, etc Contacts de sureté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, coffres-forts persiennes cu icces, etc. fraction, faisant fonctionner la couverie des qu'on

Contacts de sureté pour portes, fenêtres,

Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un 'magasin, bureau atelier, cuisiue, etc. Cet appareil peut se placer sous une tapisserie

ROUBAIX. & J'ai conseille l'usage du vin de Cuinium Labarta. que à un graud nombre de malades. Après avoir longtemps cherché un touique puissant, je l'ai trouvé dans le Quinium Labarraque, que je regarde comme le réparateur par excelleuce des constitutions épui-

(Dr CABARET.) Nora: - A cause de son éuergie et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Il euffit, en général, d'eu preudre un verre à l'queur après chaque

ADRESSES COMMERCIALES

EURCURIE, LINGERIE. CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUSAIX » publie régulièrement, dans si grande et dans es petite édition, les adresses des principaus journisseurs d'articles de mercerle, lingerie, chapallerie, etc.3 Glaces et miroiterie, en. gros, Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — Paul HONORs, rue des Fabricants, 28.

0.45 cent. le litre, 0.25 cent. le demi-litre

L'étable est régulièrement visitée par MM. Roger et Bertrand, véterinaires, dont les attestations sont tenues à la disposition

Dépôts: Chez MM. Desfontaines, Grande-Place; Oudar-Flo-rin, Place du Trichon; Lerouge-Losfeld, Boulevard de Paris.

LIVRAISON A DOMICILE SUR DEMANDE

Tourcoing, chez MM. H. Devilder et Cie, ban-**EXCURSIONS** Denain, chez MM. Pierard, Mabille et Cie, ban-CH. PARMENTIER. 109. Bonlevard Anspach, Bruxelles EXCURSION en Engadine: voyage des Armontières, chez MM. H. Devilder et Cie, banplus attrayants. Départ 13 juniet. Durée 17 jours.

EXCURSION en Norwège, Danemark, Snède, Cap Nord. Départ 4 juillet. Durée 5 samaines.

Prix: 1re classe, 1,575 fr.; 2º classe, 1,500 EXCURSION en Suisse: Forêtuoire, chute du Rhin, Rigu Oberland bernois, lac Léman, vallée de Chamonix. Départ II juillet. Durée 20 jours. — Prix: ire clarse, 650 fr.; 2º classe, 600 fr

EXCURSION en Amérique, aux Etats-Boulogne-sur-Mer, chez MM, Gosselin et Moi Montreuil et Hesdin, chez M. Roger-Fontaine,

EXCURSION en Amérique, aux Etats-Unis et au Canada. Superbe voyage. Départ 18 juillet. Durée 7 semaines. — Prix : 2.200 fr. EXCURSION à Rome. — Itinéraire : Bruxel-les, Luxembourg, Strasbourg, Bâle, Lucerne, le St-Gothard, Milan, Venise, Padoue, Bologne, Florence, Arsise, Rome, Pass, Gênes, Milan, le St-Gothard, la Suiese, l'Alsace-Lorraine, Luxembourg, Bruxellee. Départ 16 septembre. Durée : 3 semaines. — Prix : 450 fr. Henin-Lietard, chez M. Neveux, banquier.
Salint-Quentin, chez MM Jodrnel et Cie; Rouart,
Liepaule et Cie; Becuyer et Cie, banquiere.
Amiente, chez MM L. Samson et Cie, et Duvette

Les programmes détaillés sout envoyés gratuitement. VOYAGES DE NOCES agréables, faciles peu conteux, organises au gro des voyageurs dans les meilleures conditious.

Pour renseignements, s'adresser à M. Ch. Parmentier, directeur de l'Excursion, boulevard Anepach, 109, à Bruxelles ou à son correspoudant M. Henry Messelin, 75, rue Dammartiu,

AUPEIN et GABARBI

48, Rue de l'Epeule, Roubaix ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENTS -

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES PIERRES & MARBRES SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

TÉLÉPHONES

Filsavertisseurs d'incendie et d'ef- pour réseaux, lignes privées et téléphonie domestique SONNERIES

PARATONNERRES, PORTE-VOIX E" RAVET

51bis, BOULEVARD DE LA LIBERTE, 51bis LILLE La Maison se charge des demandes pour bonnements aux réseaux et lignes privées. Abonnement à l'année pour entretien des appareiis, piles, etc.

GUÉRISON HALADIES SECRÈTES

LA ST DES PEAU DARTRES, ECZÉMAS, MALADIEIDELA PEAU ULCERES VARIQUEUX

M. VANDENDRIESSCHE Médecin-consultant spécialiste LILLE, 6, rue Puebla, 6, LILLE CONSUSTATIONS PARTICULIRES!

tous les jours de 9 à 6 heures et par correspo

TERME Cours du 23 Juin 1891

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	. 3	ROUBAIX-TOURCOING														ANVERS (par télégraphe)						
de	Peignes de La Plata et de l'Uruguay							Poignos d'Australie									Peignés Buenos-Ayres					
				E 2 PPE		TYPEA		L'E L'ULD		TYPE C		TYPEAB		Belge T		Allemands B		Allemanás I				
LIVRAISON		Cote	-	Cote		Cote dujouv	Coto préséd	Cote	Goto présid	Cote dajour	Cote précéd	Cata dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	4 2 27 4	Côte P ré céd	gru,	1 may 2 m	Cote dujou		
rier	5,60	14121	723 v 3			3.42		• • • • • • • • • • • • • • • • • • •				*****	erior Gran	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		,	5.425 5.40	5.40	2 %			
	5.528	5 5 525	5.35 8.35		5.20 5.20	5.20				a a a a a a a a a a aja - aik			5.75	5.75	5.375 5.375	5.375 5.375	5.375 5.375	5.375 5.35	5.375 5.375	5 37 5.37		
, 95s - 1 - 1 - 1	5.65	5.55 5.575 5.645	5 35	41.7	B.95	 	****						5.823 5.80 5.80		2 v € 2		5 40 5 425 5 475 5 475	5.425 5.475				
embre	5.65	8 60	7	,					*****					X.33.73		- 100g	5.475	5,475				
		16 50 2	6 6 A E 04	All	VE!	3 F	FI	BN	SE.	Sin			**************************************		7 2	3. 4	LA	NES	BRI	ŲTE		

Benefit and the second		LEIP ois tél		ique)	Die were wille vie (par poie telegraphique)								kaja, ika		AVRE		ANVERS			
MOIS de	TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers M d'Anvers			Peignés de la Plata et de TYPE 2 de Quel. Obsique Qual. obsique			TYPE	SUPRA	Peignes d'Austr TYPE A TYPE B Qual, courants Qual, b. moyen-			TYPE C		BAyres Prima b. cour. 36 0/0		BAyres Prima courants				
LIVRAISON	Cota précéd	Cote dujour	Oote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote préséd	Cote dujeur	Cote pricid	Cote dujeur	Cote précéd	Cete	Cote précéd	Cote dujour	Goter précéd	Coth diglout	Cote précéd	Oote dujour	Cote précéd	Cote
lanyier.	4.40 4.40 4.40	4.40 4.40 4.40		0 0 0 0 7	and state	The sales of the s	errene anare Budde Budde	34.44 34.44 34.44 34.44		. b Ta							1.61 1.62 1.63	1.61 1.62 1.63	Prince of the second	• • • •
Mac 2 Final 2	4,325 4,35 4,375	4.325 4.325 4.375	LAWAS.	T.M.	in in	1120	ESVI Sur	23954. 459751	E LA	in and the second of the secon	Part is gand B	e au espa effe febusis e emestici	Act of Act		400 V		1 605 1 605 1 615	1 608 1 608 1 618		
Aols. Signimbre. Octobre Novembre	4 40	4 40			,		10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	in the	Terminis Terminis Harringska	a de la decida. La gradiación del la contralidad de la decidad contralidad.	and child	in a sign	San San		0 6 % 0 6 %	1990 y 1970 y 5 1 1 1 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1.625 1.635 1.64 1.63	1.62: 1.63: 1.64 1.63		

人政党上共工工经济

theretagnically the savigle Rolling in the American Sprious are Delaye, lit